

Grand Conseil Secrétariat général Pl. du Château 6 1014 Lausanne

auguel cas il s'agit d'un postulat).

Titre de l'interpellation

indispensables.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

Texte déposé

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

prochain et la direction générale se restructure...

1

Ne souhaite pas développer

du choix la procédure ?

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil N° de tiré à part : 16 - 101-558 Scanné le : _____ Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, Nomination et réorganisation de la direction du CHUV: quelques explications sont Un communiqué du Conseil d'Etat du 22 août 2016 nous apprend que la tête du CHUV se réorganise. M. Oliver Peters deviendra le directeur général adjoint de l'institution dès le 1er janvier Certes, le monde hospitalier est en constante évolution, mais ces nouveautés importantes sont communiquées sans grandes explications, outre celles de faire face aux défis du futur du CHUV. Pour mieux en comprendre les enjeux, je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat : 1- Sous quelle forme a été faite le recrutement de M. Peters : appel ou concours et les raisons 2- La réorganisation de la direction générale a-t-elle le seul motif de l'efficience ou traduit-elle des problèmes sous-jacents qu'il faut résoudre rapidement ? 3- Quels sont les défis majeurs de l'institution actuellement ? 4- Dans quel cadre financier s'inscrit cette réorganisation?

-

Nom et prénom de l'auteur :	Signature:
Marc-Olivier Buffat	MALL
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :	Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin grandconseil@vd.ch